



**BMO**  <sup>MD</sup> **Groupe financier**

**POINTS SAILLANTS STRATÉGIQUES  
T1 2003**

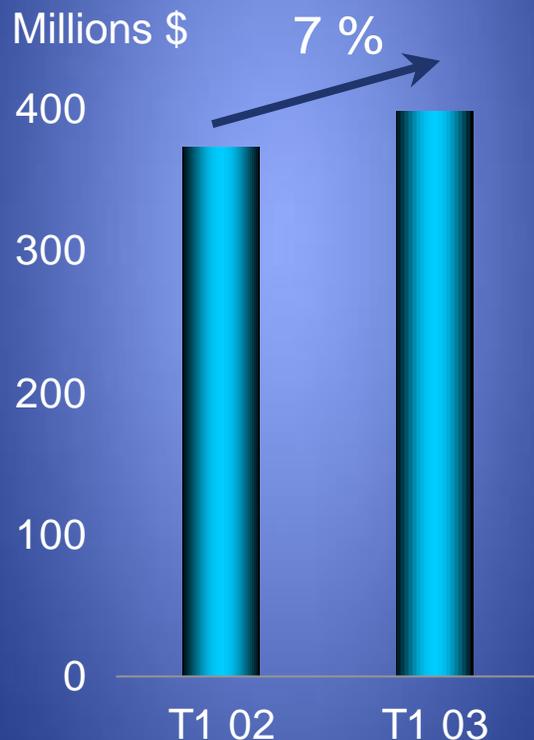
**TONY COMPER**

*Président du conseil et chef de la direction*

Présentation trimestrielle aux investisseurs

*25 février 2003*

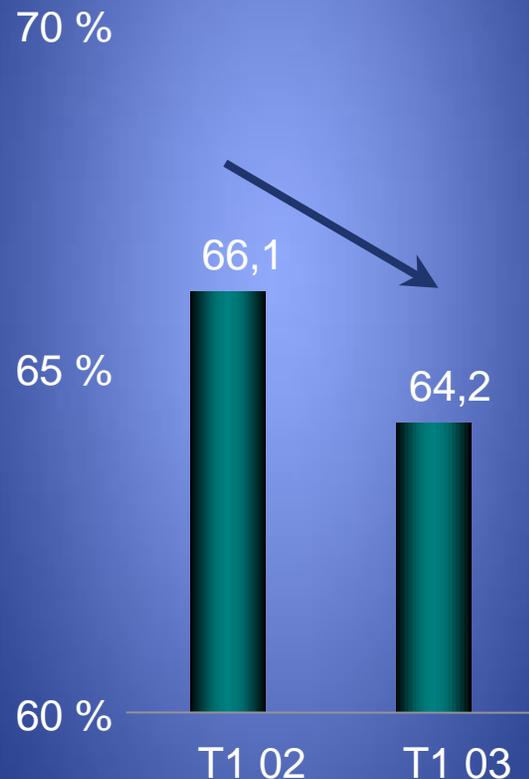
## Revenu net global



## *Augmentation du revenu net* en dépit d'une conjoncture difficile

- La forte croissance du volume d'affaires des services aux particuliers et aux entreprises a entraîné l'augmentation du revenu net, au Canada et aux États-Unis.
- RPA de 0,75 \$ : hausse de 6 %  
RPA avant amortissement de 0,79 \$

## Amélioration du ratio des frais aux revenus du groupe PE



## *Excellente performance* du groupe Particuliers et entreprises

- Bond de 18 % du revenu net et amélioration de la productivité au Canada et aux États-Unis
- Progression de 11 % des dépôts de particuliers et d'entreprises par rapport à l'an dernier
  - Accroissement de la part du marché des prêts de moins de 5 millions de dollars aux entreprises
  - Achèvement de la mise en place de Connexion Pathway
- Aux États-Unis, progression des prêts de 27 % et des dépôts, de 9 % comparativement à l'an dernier

*Premier courtier en ligne*  
- Globe and Mail

Actif sous gestion et  
administration et dépôts

En milliards \$

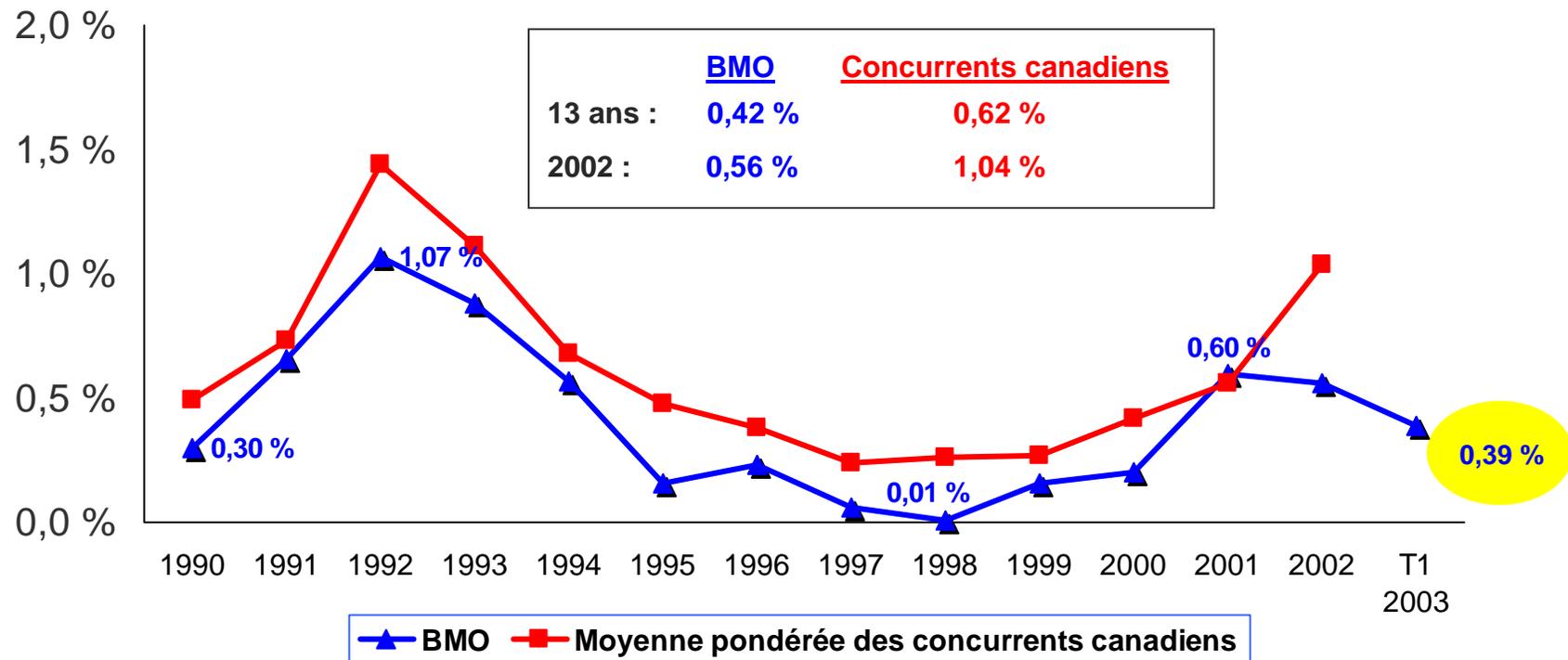


*Les groupes SI et GP* sont en bonne position pour croître

- Stabilité de la contribution aux profits par rapport à l'an dernier
- Progression du revenu net du groupe SI par rapport au trimestre précédent
  - Priorité à l'atténuation de la volatilité et à l'amélioration de la productivité
- Groupe GP : progression de 13 % de l'actif sous gestion et administration et des dépôts à terme

## *La qualité de l'actif* est excellente et s'améliore

Provision spécifique pour créances irrécouvrables, en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (y compris les prises en pension)



\* Les concurrents canadiens comprennent la Banque Royale, la Banque Scotia, CIBC, la Banque TD et la Banque Nationale. Abstraction faite des provisions sectorielles de TD, la moyenne des concurrents de BMO pour l'exercice 2002 est de 0,87 %.



## *Priorité en 2003* : amélioration de l'efficacité opérationnelle

- L'accroissement de la productivité est un objectif central en 2003.
- La stratégie de gestion des frais repose sur l'équilibre des objectifs à court et à long terme.
- Les groupes d'exploitation se concentrent sur l'amélioration de leur productivité.
- Amélioration du ratio des frais aux revenus, qui passe de 68,3 % au trimestre précédent à 67,9 %.

## **Maintien** des objectifs de 2003

Mesures de rendement	Objectifs 2003 (abstraction faite des éléments exceptionnels)
Croissance du RPA*	De 10 % à 15 % (RPA avant amortissement de 10 % à 15 %)
Rendement de l'avoir des actionnaires	De 14 % à 15 % (RAA avant amortissement de 15 % à 16 %)
Provision pour créances irrécouvrables	PCI ne dépassant pas celle de 2002 (820 millions de dollars) (Estimation actuelle : 700 millions ou moins)
Capital de première catégorie	Minimum de 8,0 %

\* Croissance par rapport à un RPA dilué de 2,76 \$ en 2002 et un RPA dilué avant amortissement de 2,91 \$.

**T1 2003**

**DIVIDENDE  
DÉCLARÉ  
0,33 \$**

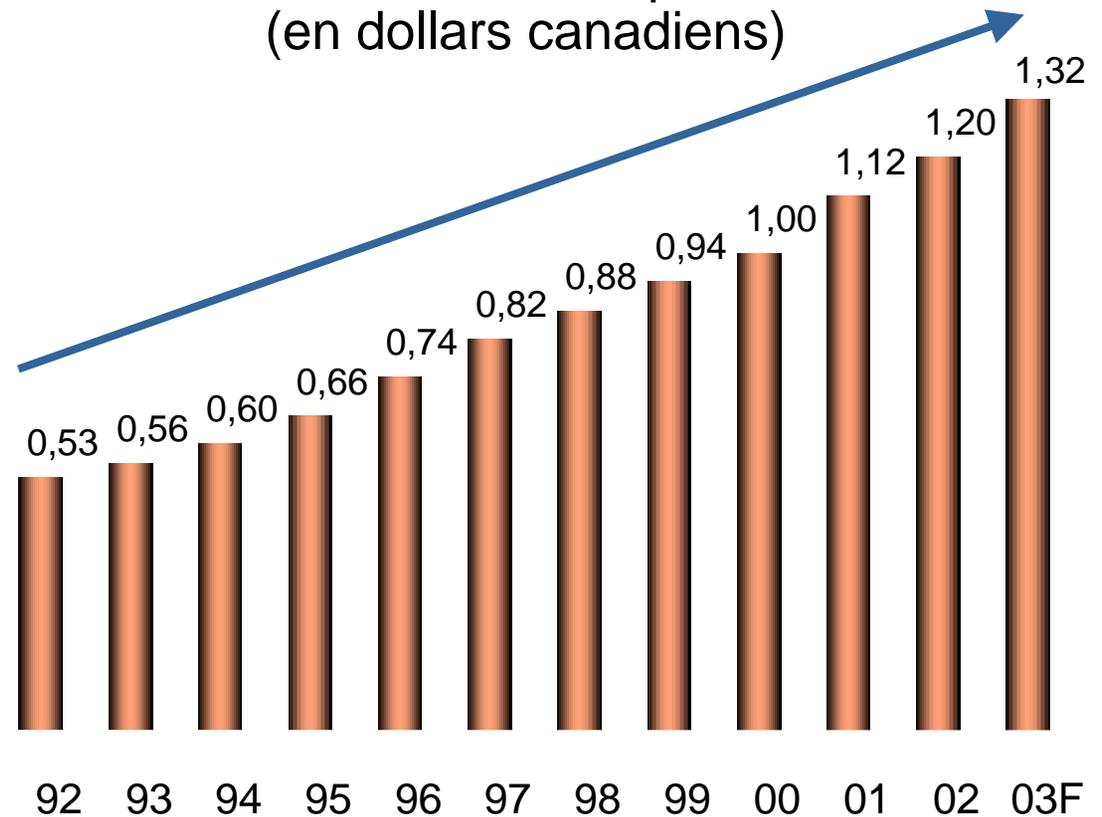
**RATIO DU  
DIVIDENDE VERSÉ  
43,2 %**

**RENDEMENT  
DES ACTIONS\*  
3,20 %**

\* Basé sur un prix de 41,30 \$ par action  
le 31 janvier 2003

***Hausse*** du ratio du dividende versé

Dividendes déclarés par action  
(en dollars canadiens)





**BMO**  <sup>MD</sup> **Groupe financier**

**POINTS SAILLANTS STRATÉGIQUES  
T1 2003**

**TONY COMPER**

*Président du conseil et chef de la direction*

Présentation trimestrielle  
aux investisseurs

*25 février 2003*

# Déclarations prévisionnelles

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES**

*Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prévisionnelles, écrites ou verbales. La présente présentation contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans des documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act, loi américaine de 1995. Les déclarations prévisionnelles peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs pour l'exercice 2003 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.*

*De par leur nature, les déclarations prévisionnelles comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions et autres déclarations prévisionnelles se révèlent inexactes. La Banque de Montréal conseille aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prévisionnelles, en raison d'un certain nombre de facteurs.*

*Les résultats réels ayant trait aux déclarations prévisionnelles peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment : les activités des marchés financiers internationaux, les fluctuations de taux d'intérêt et de change, la conjoncture économique et politique dans certains secteurs et dans le monde, les modifications de la réglementation ou de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les mesures prises par la direction et les changements technologiques. La Banque tient à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prévisionnelles pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prévisionnelles. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prévisionnelles, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom.*

**Relations avec les investisseurs**

**Téléphone : (416) 867-6656**

**Télécopieur : (416) 867-3367**

**Courriel : [www.bmo.com/relationsinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationsinvestisseurs)**